



## De vive voix 4.09 : Cafétéria, tempête, PIGEP

*Le 21 mars 2017 · par seeclg*

\*\* Ceci est une version papier d'un bulletin électronique.  
Les liens renvoient donc à des documents ou à des articles  
qui sont accessibles sur le site [seeclg.org](http://seeclg.org)

### J'ai mal à mon humanisme

*« Aujourd'hui, on a pas de cafétéria, 100 profs absents, un stationnement à moitié déneigé mais le cégep continue de rester ouvert #TrèsFort » [sic]*

*« En faisant ce choix il évoque le fait que les cours son plus important que la vie de leurs élèves. En plus de mettre la vie de d'autre personne enjeu. Merci a mon prof qui se préoccupe mieux du bien être de ses élèves que celui de l'établissement lui-même » [sic]*

*Deux des nombreux commentaires (au-delà de 80) écrits sur la page Facebook officielle du Collège Lionel-Groulx en réaction au statut suivant: « Aujourd'hui 15 mars, le Collège Lionel-Groulx demeure ouvert. Consultez votre compte Colnet pour vérifier la présence de vos professeurs. Bonne journée! ».*



---

## **Les contraintes d'horaire et de nature pédagogique (!?!) avant la sécurité?**

Sans entrer ni dans des considérations étymologiques, ni dans l'historique du concept d'« humanisme », adhérons inconditionnellement à la définition que semble nous proposer la Direction du Collège : « l'être humain au cœur de nos préoccupations ». D'où, pour reprendre les mots de la Direction, l'organisation éventuelle de journées pédagogiques « consacrées à l'humanisme et à ses enjeux de respect, de dialogue, de compassion, de reconnaissance, d'écoute, d'ouverture d'esprit, de compréhension ».

Réclamée depuis plusieurs mois par les enseignant.e.s, l'annonce de la tenue de ces journées pédagogiques se fait dans un contexte où, effectivement, nous nous interrogeons sur la panne d'humanisme qui semble affliger notre Collège en contexte de crise.

Pour des raisons de sécurité et de pédagogie évidentes, la communauté du Collège aurait davantage bénéficié du sacrifice de l'une de ces journées pédagogiques lors de la tempête du mercredi 15 mars que de l'ouverture à tout prix d'un lieu d'étude quasi vide. L'être humain était-il au cœur de la décision prise ET maintenue malgré l'avalanche de doléances, d'arguments et d'inquiétudes partagés auprès de la Direction ce matin-là? Notons que plus d'une centaine de cours ont été annulés dans la journée par des enseignant.e.s qui n'étaient pas en mesure de se rendre au travail et/ou qui préféraient que leurs étudiant.e.s ne risquent pas leur vie sur les routes.

## **L'humanisme à géométrie variable**

Bien que la Direction du Collège refuse de s'ingérer dans la négociation en cours avec les employé.e.s de la cafétéria, elle s'est montrée moins frileuse à manifester son mécontentement à l'endroit de la solidarité (... une valeur à exclure de l'humanisme?) dont font preuve les employé.e.s du Collège à l'endroit de ceux et celles qu'ils considèrent, d'un point de vue moral, comme étant aussi leurs collègues. Pourtant, l'humanisme et ses enjeux de respect, de dialogue, de compassion, de reconnaissance, d'écoute, d'ouverture d'esprit et de compréhension ne s'arrêtent pas aux portes de la cafétéria : cela concerne aussi, voire particulièrement, des employé.e.s payé.e.s 13,06\$ de l'heure que nous côtoyons depuis 25 ans pour certain.e.s.

Lors d'une rencontre avec la Direction, où nous nous attendions à ce qu'un protocole soit présenté pour prévenir tout débordement durant la grève des employé.e.s de la cafétéria, nous avons eu la surprise d'être collectivement tenus responsables par association (parce que nous soutenons les employé.e.s de la cafétéria) de gestes qualifiés d'intimidation et de vandalisme qui auraient été commis le 22 février dernier.

Refusant de répondre à toute question abordant la problématique de la présence d'un éventuel piquet de grève, la Direction nous a plutôt présenté une déclaration commune d'humanisme où le nom du syndicat des enseignant.e.s était déjà inscrit. En tant que membres de l'exécutif, nous avons refusé de signer une telle déclaration sans consulter les membres du SEECLG.

Dans le contexte actuel, cette déclaration imposée cavalièrement et en contravention des valeurs humanistes susmentionnées a été rejetée à l'unanimité lors de l'assemblée générale extraordinaire du mardi 7 mars.

En tant qu'exécutif, nous sommes particulièrement inquiets du déploiement de cet humanisme alternatif à géométrie variable.

### ... et la suite?



Nous sommes aussi inquiets de cette insensibilité à l'égard de nos collègues de la cafétéria qui, après avoir vu la dégradation continue de leurs conditions de travail dans les dernières décennies, viennent d'être collectivement licencié.e.s par la Coopsco.

Souhaitons qu'avec l'arrivée du printemps, la sève de l'humanisme parvienne de nouveau à parcourir le long chemin qui sépare les racines de l'extrémité des branches de notre institution.

## L'humanisme est-il soluble dans la rentabilité?

Stéphane Chalifour, Michel Milot et Judith Trudeau<sup>[1]</sup>

Nous apprenons, il y a quelques jours, qu'une entreprise sans scrupule décidait – au mépris des principes les plus élémentaires du coopérativisme sous lesquels elle se dissimule – de mettre un terme au contrat liant au collège et à ses employées. Modèle d'incompétence, de mauvaise foi et d'ineptie, COOPSCO s'en ira sans que, manifestement, personne au sein de notre administration ne fasse autre chose que s'attrister devant les conséquences que cela implique pour les employées de la cafétéria et pour tous les membres de la communauté collégiale. En témoignent les positions surprenantes de la Direction qui, dans la **Dépêche**, révélait, à deux reprises, que la mission du Collège était « l'éducation »<sup>[2]</sup> comme si le fait de s'alimenter correctement n'était pas intrinsèque à ladite mission... Les toilettes, la propreté des locaux et le déneigement des stationnements n'ont pourtant rien à voir avec la pédagogie eux non plus... Que conclure sinon que la vie d'une institution ne se résume pas simplement à des critères normatifs comptables et des objectifs de rentabilité qui, à défaut d'être atteints, dicteraient la fermeture ? C'est là, à notre avis, une conception bien sèche et surtout instrumentale de ce qu'est la « gouvernance » d'une institution d'enseignement.

Indignée par l'« intimidation » et le « vandalisme » dont COOPSCO aurait été la cible lors d'une manifestation, la Direction<sup>[3]</sup> s'est ironiquement montrée prompte à appeler à la dénonciation et à nous rassembler autour de « valeurs communes » au point de nous convoquer à un exercice de réflexion collective. Or aucune de ces touchantes pétitions ne manifeste d'empathie à l'égard de membres bien réels de la communauté (les employées de COOPSCO) qui ont le malheur ne pas être des « employés du collège » alors qu'à aucun moment, depuis plus d'une décennie, les parties contractantes (collège et entreprises alimentaires) n'avaient rompu avec le personnel syndiqué.

Rien en effet dans les communications de la Direction ne laisse croire à une forme d'engagement envers les travailleuses de la cafétéria. Si la Direction avait des intentions sincères à cet égard, n'y aurait-il pas lieu de mentionner explicitement et rapidement que toute solution sur l'avenir de la cafétéria vise prioritairement le maintien des emplois existants comme le proposent certaines dispositions du Code du travail<sup>[4]</sup>?

Il s'agit donc, à nos yeux, d'un grave précédent qui nous force à questionner le sens que notre collège attribue aux frontières d'une communauté de gens censée participer à son rayonnement comme à sa pérennité. Qui plus est, dans toute cette histoire, la Direction semble incapable de voir en quoi le « civisme » animant la direction des ressources humaines depuis des lunes s'inscrit – en toute logique – dans la sollicitude objective qui devrait servir de ferment, toutes apparténances confondues, à l'unité de ses artisans.

Comme on le sait, le Collège Lionel-Groulx et sa nouvelle direction ont fait de l'humanisme et des principes qui le sous-tendent l'assise fondamentale de notre institution. L'appellation « humanisme » s'est ainsi retrouvée dans le plan stratégique, les multiples politiques et dans pratiquement toutes les missives de notre administration et du directeur général. Or, au-delà du concept, l'humanisme est une posture morale et intellectuelle qui dicte le courage et une droiture certaine dans la manière d'appréhender le monde et de tisser notre rapport aux semblables. L'humanisme a pour corollaire l'impératif devoir de solidarité et pour ennemi l'indifférence au sort des plus vulnérables. Il ne saurait être un mantra dont on se gargarise sans conséquence.

Nous ne remettons pas en cause la bonne foi de notre Directeur général qui s'est montré – depuis 2013 – très sensible à la culture locale et d'une remarquable ouverture. Il nous faut cependant lui demander aujourd'hui d'être conséquent avec les valeurs dont il se fait le porte-étendard. Les travailleuses de la cafétéria sont nos sœurs et aucune logique administrative ne saurait les priver de leur dignité et de leur droit de demeurer des nôtres. C'est pourquoi, si on peut se réjouir du départ de COOPSCO dans la gestion du service alimentaire, il est désormais du devoir de l'administration (via le Conseil d'administration) et des différentes directions de ce collège de veiller à ce que les travailleuses de la Cafétéria conservent leur emploi, peu importe la bannière qui se substituera à l'actuelle. Le Collège Lionel-Groulx doit saisir l'occasion de montrer en quoi l'humanisme dont il se targue a des implications tangibles.

C'est au nom de la transparence et de la responsabilité qui est sienne que nous demandons à la Direction du collège de créer un comité multipartite (avec des membres du syndicat des travailleuses de la cafétéria) afin d'élaborer – ensemble – une solution viable dans la gestion des services alimentaires. Nous interpellons – personnellement – notre directeur général, Michel-Louis Beauchamp, afin qu'il assume le leadership qui incombe à sa fonction et que nous puissions élaborer un nouveau « plan d'affaires » à la hauteur des principes humanistes que nous partageons.

*[1] – Respectivement professeurs de sociologie, de mathématiques et de science politique.*

*[2] – « Contrairement à ce qui a été véhiculé dans certains médias et bien que le nom de l'accréditation syndicale puisse porter à confusion, le Collège Lionel-Groulx tient à rappeler qu'il n'assume aucune tâche de gestion de son service alimentaire depuis 1992. Le lien d'emploi des travailleuses et des travailleurs de la cafétéria du Collège est avec COOPSCO ». La Dépêche, 8 mars 2017. « Le Collège Lionel-Groulx réitère son choix de concentrer ses ressources à la réalisation de sa mission : l'éducation. En ce sens, le conseil d'administration et la direction affirment à nouveau leur volonté de confier à un tiers la gestion des services alimentaires du Collège. Advenant que la pérennité du service actuel soit compromise, nous aurons à réfléchir à de nouveaux modèles externes de gestion ». La Dépêche, 15 mars 2017.*

*[3] – Appuyés par deux syndicats manifestement dont on se demande encore ce qu'ils comprennent des fondements du syndicalisme...*

[4] – *Le ton évasif du dernier CLG à la UNE est d'une éloquence inquiétante : « La Direction du Collège Lionel-Groulx a appris le licenciement des employés de la cafétéria de COOPSCO des Laurentides... La Direction du Collège est sensible aux incidences de cette décision sur les travailleuses et travailleurs de la section cafétéria. N'étant pas l'employeur du personnel de la cafétéria, le Collège ne pouvait pas s'immiscer dans le conflit de travail. Souhaitant toujours concentrer ses ressources à la réalisation de sa mission : l'éducation, le Conseil d'administration et la Direction du Collège réitérent leur volonté de confier la gestion de ses services alimentaires à un tiers expert de ce secteur d'activité. Différents modèles de gestion externe pourront également être envisagés. Soyez assurés que tous les efforts seront déployés afin d'offrir un service alimentaire à l'ensemble de la communauté collégiale ». CLG à la UNE, 17 mars 2017*

---

## **PIGEP : consultations dans le dernier tiers de la session d'hiver?**

Suite aux travaux d'un sous-comité de la commission des études (CÉ), la communauté du Collège sera consultée prochainement sur une nouvelle version de la politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes (PIGEP).

D'emblée, nous tenons à souligner que le plan de travail du comité nous paraît très ambitieux, d'autant plus que cette consultation sera double dans les départements des disciplines appartenant à la formation générale, ces départements devant aussi se prononcer sur la mise sur pied (ou non) d'un Comité de la formation générale.

Notons que la PIGEP, en incluant les annexes, fait plus de 50 pages.

Est-il réaliste de tenir ces consultations dans le dernier tiers de la session, alors que tou.t.e.s ploient sous le fardeau de la correction, de la répartition et de l'encadrement de fin de session, pour ne nommer que ces tâches?

Par le passé, les exécutifs syndicaux ont dénoncé la pression administrative de fin d'année, qui coïncide avec la congestion pédagogique que vivent les enseignant.e.s.

La fatigue de nos collègues est palpable. Aussi, nous craignons que certain.e.s se rendent jusqu'à l'épuisement ou bâcle tout simplement le travail pour éviter de s'y rendre.

La Direction des études nous assure que la souplesse sera de mise pour faire de cette complexe opération une réussite, et non un simulacre de consultation. Aussi, n'hésitez surtout pas à nous informer des contingences particulières qui font en sorte que cette consultation devrait se prolonger au-delà de la période initialement proposée.

Avant d'avoir l'opportunité de lire la nouvelle PIGEP, nous vous suggérons fortement de consulter les directives émises par la FNEEQ à ce sujet. Elles sont courtes (une seule page!) et disponibles [ici](#) (*annexe I*).

À imprimer et à conserver précieusement.

Bonne lecture!

---

## **Manifestation, quand tu nous tiens par la «Main rouge»**

*Texte de Robin Dick*

Le 22 février dernier, j'ai participé à une opération « Main rouge » organisée afin d'attirer l'attention sur les quatre plus grandes firmes de comptables, Price Waterhouse Cooper, KPMG, Deloitte et Ernst and Young, largement impliquées dans le transfert de la richesse vers les paradis fiscaux.



Arrivé à 7 h 30 à la Place du Canada, au tout début de la manif, j'ai pu voir plein de tuques rouges de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), des drapeaux des métallos, une dizaine de t-shirts de l'ordre des Centres de femmes du Québec et quelques tuques noires de la CSN. En tout, nous étions environ 300 personnes, soit assez pour bloquer toutes les entrées du gros édifice dans lequel se situe les bureaux de Price Waterhouse, notre première cible. J'étais devant les portes du garage souterrain, une place privilégiée pour voir les gestes désespérés des conducteurs de grandes berlines allemandes, frustrés de ne pas pouvoir entrer. La bonne humeur régnait et le bruit des klaxons ne faisait qu'augmenter notre gaieté. La police, présente partout, ne cherchait pas du tout à nous bloquer ; au contraire, les officiers facilitaient le déroulement de la manif et essayaient plutôt de calmer les nerfs de ceux et celles qui voyaient leurs habitudes temporairement dérangées. Il faut croire que les grandes centrales syndicales méritent plus de respect que les étudiants en méritaient en 2012! Une heure et quart après, lorsque le groupe se déplaçait pour entourer un autre édifice, j'ai dû abandonner la manif pour revenir au Collège.

J'avoue que j'étais un peu déçu d'y voir si peu de professeurs de la FNEEQ et de constater que ce genre de manifestation est décidément une affaire de francophones blancs (mais il y avait à peu près autant d'hommes que de femmes). Généralement très bien orchestré, le geste symbolique qu'on posait aurait dû, selon moi, inclure la distribution de tracts pour expliquer aux passants pourquoi nous étions là. Beaucoup d'entre eux ne faisaient que secouer la tête, croyant que ce que nous faisions était barbare, inutile et ridicule. À quoi bon manifester si les gens qui sont directement touchés ne comprennent pas le sens de notre geste ? Pour les médias ? Le gouvernement ?

C'est effectivement au gouvernement qu'il faut envoyer un message, car la création de compagnies anonymes, l'exploitation des traités de taxation avec les juridictions laxistes « offshore » et les autres manœuvres comptables sont effectivement légales au Québec et au Canada, même si leur moralité est plus que douteuse. Mais le gouvernement entendra le message que si la population en fait sa priorité. Malgré les efforts de chercheurs comme Alain Denault, Pieter Dietsch, Philippe Hurteau et bien d'autres, on ne voit pas encore assez clairement le lien entre l'austérité, la stagnation des salaires, la précarité des emplois et la fuite de la richesse vers les paradis fiscaux. Une mobilisation est nécessaire et urgente !

Le syndicalisme est encore assez fort au Québec pour exercer une pression réelle sur les gouvernements afin qu'ils agissent dans le domaine de la justice fiscale. Malheureusement, ils ne semblent pas aller dans le sens de l'égalité: au début février, le premier ministre Couillard a fait passer la déduction pour gains en capital de 25 % à 50 %, une mesure qui permet surtout aux riches d'en bénéficier. Si nos gestes symboliques peuvent parfois nous sembler insignifiants, notre inaction nous fait paraître complices.

## **États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES) : 18 au 20 mai 2017**

Nous vous rappelons que les ÉGES, ouverts à tou.t.e.s, auront lieu du 18 au 20 mai 2017 à Québec.

Dans le cadre des ÉGES, les 5 thèmes suivants seront abordés :

1. Les finalités de l'enseignement supérieur : pour qui? pourquoi?
2. Le droit à l'éducation : où en sommes-nous?
3. La qualité de l'enseignement : comment la définir et la concevoir?
4. La gouvernance et la collégialité : comment démocratiser les institutions d'enseignement?
5. L'enseignement supérieur et l'avenir : quels grands enjeux sociétaux, quel rôle pour l'enseignement supérieur?

Pour vous préparer à la discussion et aux échanges à venir localement, nous vous invitons à consulter l'outil d'animation préparé par le Comité école et société de la FNEEQ en cliquant [ici](#). Vous pouvez aussi consulter le site web de l'événement qui regorge d'informations! <http://eges.quebec/>

Bonne réflexion!

---

## **École de la relève syndicale (camp familial) en août 2017 : inscription dès maintenant!**

L'École de la relève syndicale s'adresse aux 35 ans et moins et vise d'abord et avant tout les membres qui ont peu ou pas d'expérience syndicale. Ces séjours de trois jours offerts au Centre de villégiature Jouvence (en Estrie) proposent des matinées réservées à la formation syndicale, des après-midi passés en famille ou consacrés au sport en plein air ainsi que des soirées-causeries avec invité-es spéciaux. Deux personnes par syndicat peuvent participer. Les frais d'inscription (incluant hébergement, repas et accès aux activités de la base de plein-air) sont assumés par le SEECLG; seuls les frais de transport et les frais additionnels de 50\$ pour le ou la conjoint-e et deux enfants sont demandés aux participants (+ 50\$ par enfant de plus). Vous avez le choix entre deux sessions : (1) 6 au 9 août ou (2) 9 au 12 août. Si ce séjour vous intéresse, faites-nous signe le plus rapidement possible au poste 7882, au local syndical (F-202) ou à l'adresse [seeclg@clg.qc.ca](mailto:seeclg@clg.qc.ca) (premier arrivé, premier servi)!

Pour avoir une idée de la fabuleuse aventure qui s'offre à vous, nous vous suggérons de lire le résumé de l'expérience telle que vécue par Olivier Lalonde du CLG en cliquant [ici](#).

---

## **Demande d'abolition de la taxe sur les accidents et maladies du travail**

*Message de l'Union des travailleurs et travailleuses accidenté.e.s de Montréal (UTTAM)*

### **– À faire circuler largement –**

« Le gouvernement du Québec a adopté une mesure fiscale qui a pour effet d'imposer de façon détournée les indemnités non-imposables versées par la CNÉSST aux victimes d'accidents ou de maladies du travail ainsi qu'au travailleur bénéficiant du retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allait. Ces personnes peuvent payer jusqu'à 2 079 \$ d'impôt supplémentaire pour l'année fiscale 2016 parce qu'elles ont reçu une indemnité non-imposable.

Plusieurs organisations revendentiquent l'abolition cette mesure fiscale, notamment la FTQ, la CSN, la CSQ, la CSD, la FIQ, l'APTS et le SPGQ. À la veille du dépôt du budget du gouvernement du Québec, il faut que le ministre des Finances écoute les demandes de ces organisations et qu'il abolisse cette mesure fiscale injuste.

Nous vous demandons donc d'acheminer un message qui a été préparé à cet effet pour le ministre des Finances et les porte-paroles de l'opposition (le message sera acheminé automatiquement en quelques secondes) en visitant la page suivante : <https://uttam.quebec/imposition/lettre/index.php> »

---

## **50 bougies pour les cégeps**

*Chronique 75 du comité école et société de la FNEEQ.*

« Nous célébrons cette année les 50 ans des cégeps, cette curieuse invention québécoise. Crées dans la continuité du rapport Parent, ils avaient comme visée de rehausser le niveau de scolarité de la population, particulièrement bas chez celles et ceux que l'on nommait les Canadiens-français, et de rendre les études supérieures plus accessibles.

Ces objectifs ont été atteints d'une manière éclatante. Pourtant, on ne cesse de remettre en question ces institutions trop originales dans un monde de l'éducation trop pragmatique qui voit trop souvent l'uniformisation comme un signe de rentabilité.

Les enseignantes et les enseignants au collégial sont constamment confrontés à l'originalité des cégeps lorsqu'ils doivent décrire leur travail à des étrangers: ni écoles secondaires ni universités, mais un peu des deux, mélangeant techniques de pointe à une bonne formation générale, touchant beaucoup d'adultes mais surtout des jeunes à la fois adultes et adolescents...

Les commissaires qui ont fondé les cégeps étaient très conscients du modèle particulier qu'ils mettaient en place, selon Guy Rocher, l'un d'entre eux: «*il s'agissait là du projet de réforme le plus audacieux, le plus novateur et le plus exigeant à réaliser de tout le rapport. [Les commissaires] reconnaissaient "qu'aucun établissement actuel ne répond à cette image; en particulier, aucun n'offre et ne pourrait offrir un enseignement aussi diversifié que celui que nous proposons."*<sup>1</sup>»

Mettre en place ce modèle unique a été un important défi. Mais l'unicité de ce système, typiquement de chez nous, est en soi une tare aux yeux de certains : ne serait-il pas plus commode d'adopter le modèle anglo-saxon, en prolongeant d'un an le secondaire et en donnant par la suite directement accès à l'université ou à des écoles techniques spécialisées, comme il l'a maintes fois été suggéré?

Où ne pourrait-on pas transformer le modèle que nous connaissons de façon à mieux l'adapter aux besoins du marché? »

Pour lire l'intégral de cette chronique, cliquez [ici](#).

---

## Parole aux membres

*Si vous désirez vous exprimer sur un sujet d'intérêt et être publié dans le De vive voix, faites parvenir vos articles à Claudie Bonenfant ([claudieseeclg@gmail.com](mailto:claudieseeclg@gmail.com)). Vos articles, résumés, remarques, suggestions et autres sont les bienvenus!*

---

## À VENIR

### Activités des profs

*Si vous désirez informer vos collègues de vos activités, n'hésitez pas à le signaler à [claudieseeclg@gmail.com](mailto:claudieseeclg@gmail.com).*

### Local

- 29 mars : Assemblée générale.
- 6 avril : CÉ (commission des études).
- 12 avril : Assemblée générale.
- 20 avril : ACCDP (assemblée des coordonnateurs de programme, de département et de discipline).
- 25 avril : CA (conseil d'administration).
- 4 mai : CÉ (commission des études).
- 16 mai : Fin des cours.
- 24 mai : Assemblée générale.
- 1<sup>er</sup> juin : CÉ (commission des études).
- 6 juin : Assemblée générale annuelle.

### National

- 23 -24 mars : Regroupement cégep.
- 20-21 avril : Regroupement cégep.
- 1<sup>er</sup> mai : Fête internationale des travailleurs et des travailleuses.
- 18 au 20 mai : États généraux de l'enseignement supérieur.
- 5 au 9 juin : 65<sup>e</sup> Congrès de la CSN (Montréal).
- [Nouvelles FNNEQ.](#)
- [Nouvelles CSN.](#)